

Sarimin Boengkih  
Boîte Postale 2321  
98846 Nouméa-cesdex

Madame la Présidente  
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie  
8 rue des artifices - BP M2  
98849 Nouméa-cesdex

16 avril 2007

Madame la Présidente,

C'est en qualité de promoteur de longue date des droits de l'homme que je vous écris cette lettre. J'ai voulu ouverte parce qu'elle a l'ambition de traiter d'un problème que vous et moi, compte tenu de nos âges, ne pouvons ignorer : celui de nos enfants que la société appelle « métis » tout en leur refusant cette identité qui leur est propre.

Vous venez de créer un comité de pilotage chargé de définir cinq signes identitaires pour cette Nouvelle-Calédonie qui se cherche un destin commun. Selon la presse locale, ce comité comprendra cinq groupes : les partis politiques représentés au gouvernement, les coutumiers, les communautés non kanak, la société civile et les experts. Dans une correspondance à venir je traiterai de sujets tels que les représentants de la société civile pour vous demander de veiller à ce que certaines populations – les associations de femmes ou certaines religions - ne soient pas oubliées, car cela pourrait alors être considéré comme de la discrimination à l'égard de certains de nos concitoyens.

Par la présente je souhaite réserver mon propos sur le sort des enfants de ce pays qui sont déjà l'image de ce destin commun que nous souhaitons tous construire. Ils ont des parents d'origine différente, ils n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre. Enfants de deux cultures ou plus, ils s'ouvrent plus aisément à toute autre culture nouvelle qu'ils rencontrent. Ils sont alors les meilleurs facilitateurs pour l'établissement de relations entre communautés d'origines, de langues et de cultures différentes. Ne méritent-ils pas d'être enfin reconnus comme ayant leur identité propre.

Leur maintenir l'obligation de se déclarer - contre leur gré – appartenir exclusivement à l'une ou l'autre des origines de leurs parents revient à pérenniser cette conception de l'époque coloniale qui refusait que des hommes et des femmes d'origines, de cultures et de religions différentes puissent s'unir. En des temps plus proches, on a voulu faire le contraire pour ignorer le peuple autochtone : un ministre français s'est même autorisé à affirmer que Jean-Marie Tjibaou n'était pas kanak mais « métis ». L'Histoire continuera de parler de Tjibaou le kanak, quant au ministre, ses amis d'une petite décennie l'ont déjà enterré, bien avant sa mort.

Aujourd'hui, la société dominante ne semble pas s'être aperçu que la majorité des enfants de ce pays avaient des parents d'origine différente et que leur éducation faisant, on ne pourrait plus leur demander de faire un choix pour l'une des origines et ainsi discriminer l'autre. Pourtant, qui oserait demander à cet enfant dont le père est xârâcùu et la mère bretonne de privilégier l'une et de mépriser l'autre des cultures qui font son identité. Qui oserait nier l'existence de cet enfant né de la croisée de chemins intergénérationnels entre Kanak, Européens, Kabyles, Bourbons, Japonais, et Antillais, alors qu'il représente déjà aujourd'hui le peuple du destin commun ?

J'espère, Madame la Présidente, vous avoir, si ce n'est convaincue, au moins apporté quelques raisons de vous inquiéter de la bonne et juste composition de ce comité chargé de traduire les signes identitaires du pays que nous devons léguer à nos enfants et aux enfants de leurs enfants.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations métisses et néanmoins distinguées.

Sarimin Boengkih